

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20191202-001****du 02 décembre 2019****n°001****page 1/3****EXTRAIT:****GRAND
CHÂTELLERAULT**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATIONNombre de membres en exercice : 25PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIONDPOUVOIRS (3) : M.BEN EMBAREK donne pouvoir à Mme LAVRARD
M.JUGE donne pouvoir à M.COLIN
Mme DE COURREGES donne pouvoir à M.ABELINEXCUSES (0) :

Nom du secrétaire de séance : Christine PIAULET

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard PEROCHON**OBJET : Constitution d'un groupement de commandes pour l'approvisionnement du magasin général 2020 - Avenants de prolongation et signature des marchés (16 lots)**

Dans le cadre du réapprovisionnement en fournitures du magasin général, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault et la ville de Châtellerault vont constituer un groupement de commandes et lancer un appel d'offres dont les lots sont précisés ci-dessous.

Ce marché à bons de commandes, constitué de 16 lots, porte sur l'année 2020 (du 1er mai au 31 décembre) reconductible en 2021, 2022 et 2023.

Cette nouvelle procédure nécessite de prolonger les marchés existants jusqu'au 30 avril 2020.

* * * * *

VU l'article L 2122-21-1 du code général des collectivités territoriales autorisant le président à signer un marché sur la base de l'étendue des besoins à satisfaire et du montant prévisionnel du marché,

VU les articles L 2113-6 à L 2113-8 du code de la commande publique relatifs aux groupement de commandes,

VU l'article R 2194-8 du code de la commande publique relatif aux modifications de marchés,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU la délibération n°3 du bureau du 17/09/18 relative à la signature de marchés pour l'approvisionnement du magasin général 2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20191202-001****du 02 décembre 2019****n°001****page 2/3**

CONSIDERANT la nécessité de relancer une consultation pour des lots arrivant à échéance le 30 avril 2020,

CONSIDERANT la nécessité de passer des avenants prolongeant la durée des marchés actuels jusqu'au 30 avril 2020 en raison de la constitution du groupement de commandes,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le président à signer la convention de groupement de commandes entre la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault et la ville de Châtellerault,
- d'autoriser le président à signer le marché suivant, constitué de 16 lots, sur la base d'une estimation totale de 436 000 euros, portant sur l'année 2020, reconductible en 2021, 2022 et 2023.
- d'autoriser le président à signer les avenants n°1 aux marchés M15-157 à M15-170 afin de les prolonger jusqu'au 30 avril 2020.

Lot	Grand Châtellerault	Ville de Châtellerault
Lot n° 1 : Pneus (PL, VL et rechapés nominatif)	25 000 € TTC montant estimatif annuel	5 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot n° 2 : Huiles moteurs et produits de graissage	10 000 € TTC montant estimatif annuel	5 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 3 : Balais pour balayeuses	10 000 € TTC montant estimatif annuel	5 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 4 : PVC	10 000 € TTC montant estimatif annuel	20 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 5 : Matériaux fonte de voirie	5 000 € TTC montant estimatif annuel	10 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 6 : Enrobé à froid stockable	5 000 € TTC montant estimatif annuel	10 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 7 : Béton	20 000 € TTC montant estimatif annuel	50 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 8 : Peinture et marquage routier	20 000 € TTC montant estimatif annuel	50 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 9 : Panneaux de signalisation	15 000 € TTC montant estimatif annuel	25 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 10 : Chaussures de sécurité	10 000 € TTC montant estimatif annuel	5 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 11 : Fourniture de pièces de rechange d'origine pour PL marque Renault en dehors des pièces de rechange de qualité équivalente du lot N° 12	35 000 € TTC montant estimatif annuel	10 000 € TTC montant estimatif annuel
- Lot N° 12 : Fourniture de pièces de rechange de qualité équivalente pour PL multi-marques	10 000 € TTC montant estimatif annuel	5 000 € TTC montant estimatif annuel

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20191202-001****du 02 décembre 2019****n°001****page 3/3**

Lot N° 13 : Fourniture de pièces de rechange d'origine pour VL et VU de marque Renault en dehors des pièces de rechange de qualité équivalente du lot N° 16	20 000 € TTC montant estimatif annuel	10 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 14 : Fourniture de pièces de rechange d'origine pour VL et VU annuel de marque Peugeot en dehors des pièces de rechange de qualité équivalente du lot N° 16	5 000 € TTC montant estimatif annuel	3 000 € TTC montant estimatif annuel
Lot N° 15 : Fourniture de pièces de rechange d'origine pour VL de marque Nissan en dehors des pièces de rechange de qualité équivalente du lot N° 16	5 000 € TTC montant estimatif annuel	3 000 € TTC montant estimatif annuel
- Lot N° 16 : Fourniture de pièces de rechange de qualité équivalente pour VL et VU multi-marques	10 000 € TTC montant estimatif annuel	5 000 € TTC montant estimatif annuel

Les dépenses correspondantes sont inscrites sur les comptes 020,36/60228/60221/3300.

Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique,
Nadège GROLLIER